

Salbris Natation

Saison 2021/2022



Procès-Verbal

Assemblée Générale du vendredi 28 octobre 2022

Ordre du jour

Assemblée Générale Saison 2021/2022

Le vendredi 28 octobre 2022 à 18h30 salle Bellevue de Salbris

Ordre du jour :

- ◆ Allocution d'ouverture (mot du président).
- ◆ Présentation des personnalités.
- ◆ Rapport d'activités.
- ◆ Rapport Sportif.
- ◆ Vote des Rapports.
- ◆ Élection des Membres du Conseil d'Administration (renouvellement du tiers sortant).
- ◆ Vœux et questions diverses.
- ◆ Paroles aux personnalités présentes.
- ◆ Remise des Récompenses.
- ◆ Quelques chiffres.

Procès-Verbal

Allocution d'ouverture (Mot du Président)

M. Benoît BOISSET Président, débute l'assemblée en présentant son allocution d'ouverture :

Monsieur le Maire et Président de la Communauté de Communes,
Monsieur le Président du Comité Départemental de Natation,
Mesdames, Messieurs, les partenaires, parents,
Chers adhérents, nageurs, entraîneurs, dirigeants, officiels et bénévoles,

Une nouvelle fois cette assemblée générale se déroule après une année compliquée dans la gestion de notre organisation.

L'ensemble des membres du conseil d'administration et moi-même, vous accueillons et vous remercions de votre présence au nom de Salbris Natation.

L'Assemblée Générale se déroulera en suivant l'ordre du jour habituel.

Je précise, et cela depuis 3 ans, que lors de cette Assemblée Générale et compte tenu que nous sommes passés en année civile pour la partie comptable, il n'y aura pas aujourd'hui de bilan financier et de budget prévisionnel à voter. Nous définirons lors d'une future réunion de bureau la date de l'Assemblée Générale Spéciale Finances qui se déroulera lors du 1^{er} trimestre 2023.

Notre saison a été une nouvelle fois perturbée par un élément extérieur et qui nous a poussé à repenser notre organisation à plusieurs reprises.

L'arrivée de la nouvelle piscine et la fermeture de l'ancienne nous a contraint à ne pas pouvoir proposer nos activités au cours des 2 premiers trimestres de la saison pour l'ensemble de nos activités loisirs.

Nos 3 salariées ont aussi fait preuve d'une grande adaptabilité.

Néanmoins, nous nous devons de garder nos nageurs compétition dans un bon état de forme pour pouvoir participer aux différentes compétitions. Le conseil d'administration a pris la décision de se rapprocher de la piscine de Nouan Le Fuzelier pour obtenir des créneaux horaires afin de proposer des entraînements à ces derniers.

J'expliquerai de façon plus détaillée le contexte et la mise en place de ces créneaux.

Comme la saison passée, le club a essayé de garder un maximum de lien, avec l'ensemble d'entre vous, en proposant des activités alternatives quand nous pouvions le faire.

Je tiens à remercier une nouvelle fois nos 3 salariées qui ont fait un travail de grande qualité en ce sens.

Des remerciements également au personnel de la piscine intercommunale qui nous aide pour accueillir l'ensemble de nos adhérents depuis l'arrivée du nouveau bassin.

Concernant cette nouvelle piscine, nous ne pouvons que nous féliciter de la qualité de l'outil de travail qui nous est mis à disposition. Du point de vue du club, ce nouveau complexe est une vraie réussite.

En ce sens, j'adresse des indispensables et nécessaires remerciements à la Ville de Salbris ainsi qu'à la Communauté de Communes de la Sologne des Rivières pour leurs aides, qu'elles soient financières ou structurelles ; je tiens à rappeler qu'il nous a été mis à disposition un bureau dans l'attente de la livraison de la nouvelle piscine et qu'à ce jour nous avons notre propre bureau dans les nouveaux locaux.

Une nouvelle fois, je tiens à préciser que le Club de Salbris Natation et la Piscine la Salamandre sont indépendants. Nous ne pouvons-nous substituer les uns aux autres pour répondre à certaines interrogations.

Le club de Salbris Natation est un utilisateur, avec une convention de mise à disposition, de la piscine.

Nous échangeons et avons néanmoins un lien très étroit avec la collectivité et le directeur de la piscine.

Merci également aux dirigeants et bénévoles, merci aux parents et nageurs qui, chacun à leur niveau, participent à l'essor et à la notoriété de Salbris Natation. Lors du rapport moral, je vous ferai part de mon inquiétude sur le nombre décroissant de bénévoles et d'officiels dans le club.

Comme chaque année, je tiens à préciser que Salbris Natation est une association (humaine) et que lorsque vous adhérez dans notre club vous adhérez à sa politique sportive, son esprit associatif et sa philosophie.

Je pense que malheureusement certains de nos adhérents ont oublié le principe même d'adhérer dans une association.

Il est essentiel de rappeler que le club est géré par des bénévoles et les 3 salariées; sans eux les activités proposées n'existeraient pas. Chacun d'eux s'investit sans compter son temps.

L'arrivée du nouveau complexe et le nombre d'inscrits déjà enregistrés à ce jour pour la nouvelle saison me rend très optimiste pour l'avenir et la pérennité de nos 3 emplois.

Merci à toutes et tous de votre attention.

Présentation des Personnalités

Personnalités présentes :

- Madame VIGNEULLE Aline adjointe de la Ville et de la Communauté de Communes Sologne des Rivières, Mairie de Salbris
- M. CHOPIN Gérard, Maire de Theillay et Vice-Président de la Communauté de Communes Sologne des Rivières

Rapport d'Activités

M. BOISSET Benoît, Président, poursuit l'assemblée en présentant son rapport d'activité :

Le bilan des licences pour la saison 2021/2022 est de 341 licenciés/adhérents en comparaison aux 443 licenciés de l'année passée tout en ayant fonctionné réellement que de mars /avril à fin juin.

Nous sommes néanmoins extrêmement satisfaits de ce bilan et cela montre à nouveau l'attachement des adhérents au club.

Nous avons conscience aussi que l'attrait de la nouvelle piscine a aussi été un élément déclencheur pour certaines personnes.

Je renouvelle à nouveau mes remerciements à la collectivité pour la qualité de l'équipement qui est mis à notre disposition. Il est un fait certain que nous avons dû nous adapter à son fonctionnement et son règlement mais éléments nécessaires à sa pérennité.

Nos activités loisirs ont repris en mars mais comme je l'ai évoqué préalablement nous nous sommes organisés pour offrir à nos nageurs compétitions des séances d'entraînement.

Cela a représenté un réel coût pour le club puisque nous avons loué des lignes d'eau à la piscine de Nouan Le Fuzelier ; le coût qui nous a été facturé a été de 35 euros de l'heure / ligne d'eau ce qui démontre le réel effort consenti par le club.

Durant l'attente de la livraison du nouveau bassin, nous avons essayé de garder le contact avec l'ensemble d'entre vous par l'envoi de différents messages et en vous tenant informés de façon régulière sur les reprises ou non de nos activités ainsi que sur les modalités d'inscription de la rentrée.

Je remercie particulièrement, et comme l'an dernier, Véronique pour les envois des messages qu'elle a effectué auprès de ses groupes.

Au cours de cette transition nous avons maintenu en poste à temps plein 2 de nos salariées et la troisième a été mise en chômage partiel technique. Une nouvelle fois, je tiens à féliciter le comportement exemplaire de Véronique qui, si nous ne lui avions pas proposé, aurait demandé cette mise au chômage partielle pour garantir la pérennité des emplois de ces 2 jeunes collègues.

Ces décisions ont aussi été possibles grâce une subvention exceptionnelle accordée par la communauté de commune et une négociation réalisée par celle-ci avec le maître d'œuvre de la piscine pour indemniser le club (3000 euros de subvention et 10000 euros d'indemnisation).

Malgré cela, et le retard pris par la livraison du nouvel équipement, nous avons été contraints à ne pas encaisser les chèques des activités loisirs du second trimestre.

Nous avons effectué une gestion rigoureuse de nos finances et nous pouvons vous l'avouer nous étions (début mai) dans l'interrogation de savoir de quelle façon nous pouvions faire face aux paiements des salaires de nos employées à fin mai 2022.

Le conseil d'administration s'est alors réuni pour trouver une solution et demander une aide à notre partenaire financier : ce dernier nous a répondu défavorablement et n'a pas eu la délicatesse de répondre à notre demande de révision de leur position (nous sommes toujours dans l'attente de leur retour.....).

Néanmoins, le CA avait validé une solution interne au club, solution qui n'a pas été appliquée puisque nous avons reçu une subvention d'état avant la fin du mois de mai.

Suite aux problèmes rencontrés avec notre partenaire financier, il a été décidé de changer celui-ci. Nous avons désormais comme banque le CREDIT AGRICOLE de Salbris.

Le retour important, pour le troisième trimestre, de nos adhérents nous a permis de retrouver une gestion beaucoup plus saine.

Je précise que nous facturons nos activités au trimestre, avec un encaissement à la fin de celui-ci, pour éviter toute problématique de remboursement. Selon mon allocution en introduction, je ne peux qu'être frustré du comportement de certains adhérents dans ce domaine.

Enfin au cours de l'été nos 2 entraîneurs ont été mis à disposition de la collectivité pour la surveillance du bassin ; juillet pour Manon L et Août pour Véronique ; avec une prise en charge de leur rémunération.

Pour finir sur les salariées, à qui je réitère mes remerciements pour leur investissement dans le club, nous avons aussi dû nous réorganiser à la suite du départ en congés maternité de Manon M notre secrétaire. Manon reprendra son activité vers le 24 novembre.

Afin d'être en totale transparence, Manon L coach avait émis le souhait de quitter le club en fin de saison dernière pour des raisons personnelles. Nous avons alors entrepris des démarches pour la remplacer. Néanmoins Manon, après réflexion, a demandé à rester au club ; le bureau directeur a validé la reconduction de son contrat et je ne peux que me féliciter de ces décisions aux vues du comportement de Manon depuis la fin de saison dernière.

Sur le plan sportif, et la saison ayant été perturbé, nous vous ferons part du bilan sportif établi par Manon LEGER notre coach compétition. Je tiens à préciser que nous l'avons accompagnée dans sa formation du Monitorat Sportif de Natation ; examen qu'elle a réussi en juin 2022. Le club a toujours le souci d'accompagner ses entraîneurs dans le souhait de formation ; nous sommes actuellement en cours de finalisation de démarches pour former Véronique et Manon L dans le domaine du sport adapté face aux handicaps.

Nous vous détaillerons le bilan sportif par la suite.

En fin de saison et au cours de l'été nous avons organisé ou avons été présents lors de différentes manifestations :

- Pique-nique convivial de fin de saison du club
- Tombola d'été
- Forum des associations
- Eté Salbrisien

A la rentrée 2022, nous avons relancé la Classe à Horaires Aménagés Natation avec le Collège Saint Georges et nous avons créé avec l'aide de MR MORIN DTN du district de Football et la collectivité une CHA avec le collègue Gaston Jollet. Nous sommes la seule association sportive à avoir une CHA dans chacun des 2 collèges.

Salbris Natation a accueilli une compétition jeune en fin de saison. L'ensemble des clubs et nageurs présents nous ont fait part de leur satisfaction quant à la qualité de la nouvelle infrastructure.

Cela me permet d'enchaîner sur deux sujets préoccupants pour le club : le manque d'officiels et de bénévoles.

Dans la perspective des événements qui vont se présenter à nous dans les prochains mois, il est important que chaque adhérent prenne conscience de la nécessité de participer un peu à la vie du club. En effet sans officiels, nos jeunes ne pourront participer aux compétitions ou le club sera amendable ; sans bénévoles nous ne pouvons faire vivre le club.

Il est important de rappeler à l'ensemble d'entre nous que Salbris Natation doit assumer 3 salaires et que la présence de bénévoles nous permet de mettre en place des événements ; tout cela afin de promouvoir l'image du club et d'avoir de nouvelles sources d'entrées financières.

D'autre part, les partenaires financiers ont continué de diminuer depuis la crise sanitaire, ce que nous comprenons tout à fait. Nous sommes en train de relancer cela avec une nouvelle politique sur l'image du club. Certains partenaires historiques ont déjà répondu présents.

Je tiens à remercier également Manon notre secrétaire Delphine et Marine notre nouvelle trésorière pour la préparation et la présentation des dossiers de subventions ; j'insiste sur le fait que ces subventions sont nécessaires à la vie du club.

Je vais finir sur plusieurs notes positives car je suis extrêmement optimiste pour l'avenir.

Nous avons confirmé nos différents labels : « Ecole de Natation Française », « Club Développement » « Bien Être », « Eveil Aquatique », « Nager Forme Santé » et le « Savoir Nager ».

Cela démontre la qualité du travail de Salbris Natation.

Le club a été retenu pour organiser les 24 et 25 juin 2023 les finales régionales Jeunes / Benjamin Individuelles et Inter Club.

Aujourd'hui, ce sont plus de 350 licenciés inscrits au club pour cette nouvelle saison avec surtout l'arrivée de nouveaux adhérents.

Le club a fait peau neuve avec l'amélioration de notre site internet (informations, pré inscriptions.....) , de notre page Facebook et notre Instagram. Nous sommes en train de créer de nouveaux visuels plus modernes et dynamiques.

Lors de mon allocution je parlais de valeur humaine. Je suis heureux d'accueillir au club KHALED qui va épauler Véronique et Manon sur certains activités et il a émis son souhait de devenir officiel / bénévole. Je précise que KHALED est demandeur d'asile.

C'est qui m'amène fort logiquement et en guise de conclusion, à remercier, tous les acteurs indispensables à cette réussite : les salariés et les dirigeants pour leur travail, les nageurs et les adhérents pour l'image qu'ils donnent du club.

Une mention particulière pour les officiels, les bénévoles et les partenaires financiers qui font partie intégrante de la vie du club.

Merci à vous pour votre attention, je vous souhaite une très bonne saison à toutes et tous.

Rapport Sportif

Madame Manon LEGER, coach du club, présente le rapport sportif :

Le début de saison a été légèrement compliqué étant donné que les groupes compétitions n'ont pas pu s'entraîner comme il le fallait avec les travaux de la piscine.

Nous avons tout de même pu avoir deux créneaux à la piscine de Nouan-Le-Fuzelier les mercredis soir et samedis matin. Mais cela n'a pas empêché nos jeunes nageurs de progresser ainsi que de faire évoluer le club dans les classements :

- Niveau national 532ème
- Niveau régional 31ème
- Niveau départemental 5ème

En effet, durant cette saison 2021-2022, nous avons eu 4 nageuses de niveau régionale, une 2ème place sur le podium lors des interclubs départementale et 54 meilleures performances personnel de nos nageurs et 1 record du club :

- CAMUS Lola : 3 performances en bassin de 50M
- CAMUS Hugo : 7 performances
- LE DORTZ Evann : 9 performances
- RANCIEN Montaine : 4 performances
- CHARRIER Tiphaine : 11 performances
- JOSSE-BLANCHARD Noline : 8 performances
- LE DORTZ Kilian : 8 performances
- TONDU Mallory : 5 performances
- LEGER Manon : record du club en bassin de 25m sur le 50 brasse en 36.23

4 nageuses ont participé aux championnats régionaux en bassin de 25m à Châteauroux : CAMUS Lola, PACTON Léa, BOUSSOUIRA Annissa et LEGER Manon.

Nous remercions notre officiel, CAMUS Stella qui a su être présente sur un grand nombre de compétitions.

Dès la reprise de nos activités, Véronique et Manon L ont pu mettre en place 5 sessions « de sauv'nage » dont une qui a pu être réalisée à la piscine de Nouan-Le-Fuzelier en octobre avec TONDU Mallory. Au total, 23 enfants ont pu valider cette épreuve du sauv'nage :

- | | |
|----------------------------|-------------------|
| - MALNAR Gabriel et Morgan | -TAVERNIER Marius |
| - DUSSEAU Rachel | - LEGENDRE Adrien |
| - FLORENT Sacha | - EUGENE Mathéo |
| - GIRAUDOU Adrien | - GERMANEAU Axel |
| - MOURIOUX Elsa et Lise | - GARRIDO Noé |
| - POITEVIN Maely | - BERNA Mia |
| - BUREAU Emma | - VAZ Héleona |
| - MERCIER Annissa | - ROY Albane |
| - JURADO Esteban | - GODEC Gabin |
| - DENISOT Mathéo | - MERCIER Ilan |

Vote des Rapports

Les rapports présentés ont été approuvés à l'unanimité par les personnes présentes.

Election des Membres du Comité Directeur

Membres sortants et/ou membres démissionnaires :

- Delphine GLON (membre démissionnaire)
- Annie-Claude DERBOIS (membre démissionnaire)

Candidat à l'élection :

Aucun candidat à l'élection

Vœux et Questions diverses

La question concernant l'obligation du port du bonnet pour les adhérents durant les activités du club a été posée, M. BOISSET Benoît a répondu que cela était inscrit dans le règlement intérieur de l'association et qu'effectivement le port du bonnet reste bien obligatoire

Paroles aux Personnalités présentes

Madame Aline VIGNEULLE adjointe de la Ville et de la Communauté de Communes Sologne des Rivières, Mairie de Salbris a remplacé Monsieur JOUSSET qui avait une obligation sportive. Elle prend la parole en indiquant sa satisfaction quant à l'implication du club dans la nouvelle structure. Elle reprend les mots du président en confirmant que le complexe est de qualité et qu'il faut continuer à travailler en synergie entre club et la/les collectivités. Elle termine par indiquer quelle est satisfaite du nombre d'adhérents.

Monsieur Gérard CHOPIN, Maire de Theillay et Vice-Président de la Communauté de Communes Sologne des Rivières prend la parole en insistant sur le nombre d'adhérents et la problématique des bénévoles, son implication dans le suivi du club. Il évoque les problèmes de glissade sur le carrelage et les travaux à venir.

Remise des Récompenses

M. BOISSET Benoît, Président et Madame Aline VIGNEULLE adjointe de la Ville et de la Communauté de Communes Sologne des Rivières procède aux remises des récompenses :

Les nageurs récompensés :

Tiphaine CHARRIER
Kilian LE DORTZ
Evann LE DORTZ
Hugo CAMUS
Lola CAMUS
Jessy LASSON
Mallory TONDU
Daphné SARTHOU

Officiel récompensé :

Stella CAMUS

Présentation de quelques chiffres

M. BOISSET présente quelques chiffres avant de clôturer cette assemblée générale :

- Classements du club :

Département : 2ème / 6 clubs du Loir & Cher

Région : 8ème / 53 clubs classés en Centre-Val de Loire

- 341 licenciés FFN :

75 % de femmes – 25 % d'hommes sur l'ensemble des adhérents

65 % de femmes – 35 % d'hommes sur les sections apprentissage, perfectionnement et compétitions

85 % de femmes – 15 % d'hommes sur les sections loisirs

- Comité Directeur :

8 membres dont 1 homme

- 9 officiels :

1 officiel A

2 officiels C / Chronométrateur

6 officiels B / off. C + juge de virages

- Encadrement bassin :

2 entraîneurs diplômés et salariés et 1 secrétaire salariée, soit 3 postes à temps plein.

1 bénévole aqua bébés

Mise à disposition de deux salariés de la Communauté de Communes Sologne des Rivières

Fin de l'assemblée générale à 20h18

